



Projet de parc éolien de Trédias

Lancement du projet éolien de Trédias et installation du mât de mesure

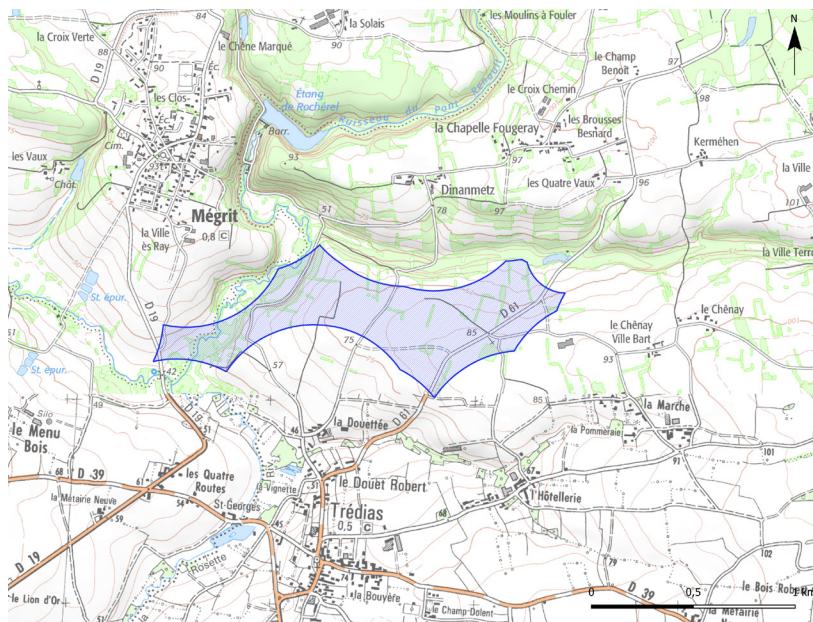
Edito

Suite à la consultation des habitants de Trédias, dont la majorité s'est exprimée favorablement au lancement d'un nouveau projet, la société BayWa r.e. a démarré les études environnementales, paysagères et acoustiques en fin d'année 2023, dans l'objectif de déposer un dossier en préfecture en 2025. Elles se matérialiseront sur le terrain par un mât de mesure de l'activité des chauves-souris.

Pendant ce temps, la concertation se met en place et des temps d'échanges seront prévus par la suite. **Vous souhaitez y participer ? Contactez-nous !**

Parc éolien de Clos Neuf (Côtes d'Armor)

Zone d'étude du projet



Chiffres clés du projet



2 éoliennes

de 150 à 180 mètres de hauteur en bout de pale



7 à 10 MW de puissance

soit environ 18 000 MWh de production annuelle estimée



4 000 foyers approvisionnés en électricité chaque année*

* soit 2,17 personnes par foyer, chauffage inclus (source : INSEE)

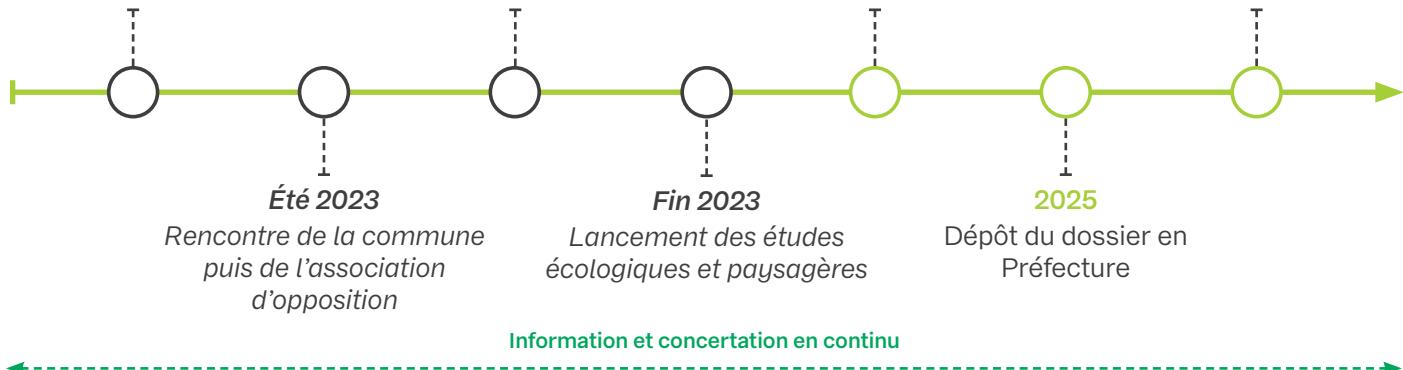
Calendrier prévisionnel du projet

Premières discussions avec la commune
Novembre 2022

Porte-à-porte auprès des habitants de Trédias
Octobre 2023

Installation du mât de mesure et lancement de la campagne de mesures acoustiques
Printemps 2024

Mise en service du parc
Horizon 2030



Les résultats du porte-à-porte

Dans l'objectif de mesurer l'avis des habitants de Trédias sur une relance du projet éolien, les équipes de BayWa r.e. ont mené un porte-à-porte sur l'entièreté de la commune les 3, 12 et 18 octobre 2023. Sur les 265 portes frappées, 154 ont été ouvertes soit un taux d'ouverture de 58% (la moyenne dans ce genre d'exercice étant plutôt de 30%) :

- **45% des personnes ont déclaré être favorable au lancement du projet**
- 15% avaient un avis neutre
- 17% ne se sont pas prononcés
- 23% se sont dit opposés

Ce qui signifie que **77% des personnes sondées ne sont pas en désaccord avec le projet**. Vous trouverez le rapport complet sur la page internet du projet (voir lien en bas de page).

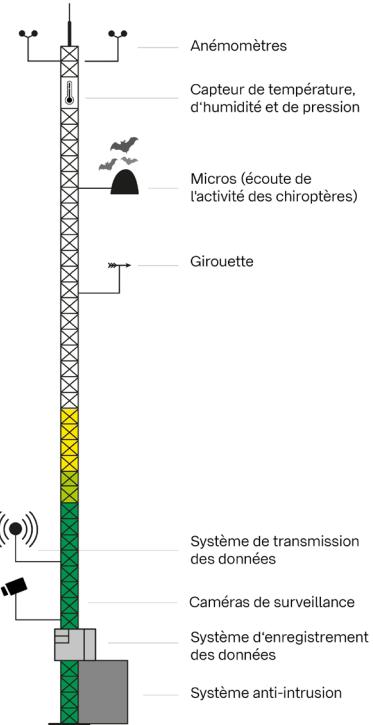
Focus sur le mât de mesure

Pour caractériser le peuplement des chauves-souris – dans le jargon les chiroptères – sur la surface du projet au sein des différents habitats, un mât de mesure va être installé sur la zone couvrant la période allant du printemps à l'automne de cette année.

Les objectifs seront :

- D'analyser la fréquentation du site par les espèces de chauves-souris, au printemps, en été et en automne
- De connaître l'activité des chauves-souris en fonction de l'altitude
- De conforter les mesures de vent effectuées lors du projet précédent
- Le mât d'une hauteur de 49 mètres est ancré par des haubans au sol et sera équipé de dispositifs de mesure de vent (girouette + anémomètres), de capteurs de température, pression et humidité et de micros pour l'écoute de l'activité des chauves-souris. Une fois les mesures effectuées, il sera entièrement démonté et le terrain remis à son état initial.

En décembre 2023, BayWa r.e. a déposé en mairie la demande d'installation du mât de mesure, qui a été autorisée en janvier 2024.



Les mesures acoustiques

L'étude acoustique sera menée **à partir de ce printemps** par un expert acousticien indépendant. Des sonomètres seront installés dans les jardins des habitations proches de la zone d'étude, afin de mesurer le niveau de bruit présent sur le site avant l'installation des éoliennes. Des simulations seront ensuite réalisées pour estimer le bruit quand les futures éoliennes seront en fonctionnement.

Si le bruit ambiant (éoliennes en fonctionnement) est supérieur à 35 dB, la réglementation française impose aux parcs éoliens de ne pas dépasser 3 dB d'émergence de nuit et 5 dB d'émergence de jour. L'émergence étant la différence entre le bruit ambiant et le bruit résiduel (sans éoliennes).

La réglementation sonore éolienne française est l'une des plus exigeantes d'Europe.



Une question, une remarque ? Contactez-nous !



Antoine DE PANTHOU, Chef de projets éoliens
antoine.depanthou@baywa-re.fr
02 72 24 15 77

